



024242100752-20210225-2021\_1\_4 Séance du 25 février 2021  
Recu le 02/03/2021  
Publié le 02/03/2021  
Commune de communes  
Département de la  
DORDOGNE

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
La Coquille

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
15/02/2021

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 35  
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

**Mesdames** : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, CHASSAIN Thérèse, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle

**Messieurs** : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, PRIVAT Pascal, CHIPEAUX Raphaël, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand, THOMAS Michel, SEDAN Francis, MEYNIER Paul, VERDEBOUT André (délégué suppléant de Frédéric DESSOLAS) MEYNIER Patrick,

**Absents et excusés et procurations** : KARP Michel, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), AUGEIX), COUTURIER Pierre-Yves, SEDAN Francis, MEYNIER Paul,

M Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

### Compétences de la Communauté de communes : modification

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté que des modifications doivent intervenir dans nos compétences afin de modifier les compétences facultatives sur le point **7.3.6 Aménagement, entretien, gestion et exploitation des sites touristiques suivants** :

- Site de St Jean de Côte : Bureau d'information touristique et bureaux administratifs,
- Site de Thiviers : Bureau d'information touristique et Maison du Foie Gras,
- Site de Jumilhac : Bureau d'information touristique et Galerie de l'or,
- Gîtes de St Pierre de Frugie
- Cité Découverte Nature de Miallet

En effet, suite au projet de transformation des gîtes de St Pierre de Frugie en logements locatifs, il faut supprimer les gîtes de St Pierre de Frugie de cette compétence (ils seront exploités dans le cadre des compétences optionnelles au 7.2.1 – Politique du Logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire) et seront définis dans l'intérêt communautaire (le libellé « 3 logements locatifs à St Pierre de Frugie » sera intégré).

Pour la Cité découverte nature, la commune de Miallet souhaite reprendre le bâtiment, il convient donc de retirer ce site de nos compétences.

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE de modifier les compétences comme jointes en annexe**
- **DECIDE de solliciter l'avis des Communes sur cette modification de compétences.**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Prefecture

Le Président,  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021  
Le Président,

Michel AUGEIX

